

PORTRAIT D'ENTREPRISE

Ne pas rester coincé dans l'ascenseur

Neuwerth Logistics est un nom que le grand public associe aux ascenseurs. Or, l'entreprise d'Ardon s'est séparée il y a quatre ans de ce département pour se concentrer sur les élévateurs.

Dans notre domaine, les multinationales détiennent 80% de parts de marché. Notre philosophie a donc consisté à miser sur le service. Là où les autres dépannaient leurs clients en une semaine, nous avons proposé de réaliser le même travail en une demi-journée ou une journée», explique Patrice Neuwerth, le directeur de Neuwerth Logistics. En rejoignant l'entreprise familiale en 1976, cet administrateur dynamique a créé ce secteur élévateurs qui occupait à l'époque un seul collaborateur: lui-même! Son premier challenge a consisté à recruter des ouvriers polyvalents qui possédaient des compétences dans des domaines comme la mécanique, l'électronique ou l'hydraulique. Il s'est ensuite construit une clientèle en partant de zéro. Alors que les grandes entreprises mondiales n'avaient que de rares filiales, souvent implantées loin du Valais, Patrice Neuwerth a misé sur la proximité et la rapidité de ses interventions.

Número un en Romandie

Peu à peu, ses arguments ont convaincu des grands noms comme PAM, Provins ou Migros. Même s'ils étaient déjà équipés à la base, ceux-ci ont acheté plusieurs dizaines de machines pour leurs entrepôts. La raison de ce succès tient à l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre: alors que dans les années soixante, il était rentable d'avoir des manutentionnaires avec leurs transpalettes (les professionnels utilisent plutôt



Patrice Neuwerth, administrateur et directeur de l'entreprise Neuwerth Logistics.

françois mamin

le terme «gerbeur»), une décennie et demie plus tard, il valait mieux les remplacer par un élévateur. La croissance de Neuwerth a été boostée par cette tendance générale et, en dix ans, il est devenu le numéro un dans notre canton. Aujourd'hui, ses ventes se réalisent pour moitié ici et pour moitié dans le reste de la Suisse (il est numéro un en Romandie).

L'atout japonais

L'une des clés de ce succès tient à un coup de maître: avoir réussi à convaincre le leader mondial de l'élévateur,

Diversité et résultats

■ L'une des spécialités de Neuwerth réside dans la customisation d'appareils existants pour les adapter à des besoins particuliers. Sous la marque NES Lift, des machines sont modifiées pour faciliter la manutention dans les caves ou les imprimeries, par exemple. Mais l'entreprise d'Ardon conçoit aussi des équipements comme des plateformes élévatrices et des portes pour l'aménagement de quais de dépôts. Il a en outre mis au point

un système d'étagères métalliques sur rails qui fonctionne un peu comme des compactus géants. Toutefois, c'est la location qui constitue l'un des piliers de son activité. Son parc ne compte pas moins de trois cents machines réservées à cet effet. Des données impressionnantes pour cette PME qui annonce cinq millions de chiffre d'affaires. «Et même en cas de crise, les volumes de marchandises ne varieront pas. On aura toujours besoin de nos engins», conclut avec confiance Patrice Neuwerth.

le japonais Komatsu, de lui confier l'exclusivité pour la Suisse. «Il nous a fallu plus de trois ans pour y parvenir. Nous avons dû tisser des liens avec eux. Nous nous sommes rendus sur place. Et tout cela a coûté cher», reconnaît Patrice Neuwerth.

Depuis, ses techniciens sont envoyés en formation au centre milanais de la marque nipponne où ils décrochent une licence. Ces conditions draconiennes déterminent l'obtention d'un label qui est devenu indispensable. Du fait de la mondialisation, les modèles d'élévateurs se ressemblent en

Mues progressives

– En 1951, à sa création par le père et l'oncle du directeur actuel, l'entreprise s'appelait Neuwerth et Lathion. Elle comportait un garage et une division pelles mécaniques, utilisées surtout pour construire les barrages et pour l'irrigation de la plaine du Rhône.

– Au milieu des années soixante, les pelles mécaniques sont abandonnées avec la fin de ces grands chantiers. Un secteur ascenseurs est alors lancé.

– En 1976, suite à des ennuis de santé de M. Lathion, le garage ferme et le créneau des élévateurs est développé par Patrice Neuwerth.

– En 2001, les ascenseurs sont revendus au numéro trois mondial, le finlandais Koné.

– Depuis, Patrice Neuwerth exploite seul le département élévateurs.

effet beaucoup, mais chaque constructeur possède des composants spécifiques.

Dans ces conditions, disposer d'un stock important de machines et de pièces détachées est un gros atout. Lui seul permet de dépanner les clients dans des délais si brefs.

Avec ses dix techniciens mobiles, des véhicules emportant le matériel ad hoc et un système de fiches qui présentent l'historique des machines vendues, les interventions sont effectuées dans des conditions que ne peuvent offrir des revendeurs basés à Zurich ou à Genève. **François Praz**

Tour d'horizon sur la politique sociale

AVS et AI: Pascal Couchepin avance des concepts clairs.

Le conseiller fédéral Couchepin a rencontré récemment les représentants de l'économie romande afin de faire le point sur la politique sociale. Le ministre aux Affaires sociales a mis en évidence les points faibles du système actuel et proposé des réformes. Outre l'AVS et l'AI il a également abordé le sujet de la politique familiale.

Les plus récents chiffres relatifs aux perspectives financières de l'AVS confirment les anciens calculs et confortent les réformes engagées par Pascal Couchepin. A partir de 2009, l'avenir financier de l'AVS semble bien sombre. Dans deux ans déjà, les recettes ne couvriront plus les dépenses, bien que pour 2008 le rendement des placements permettra de viser un résultat d'exploitation positif. Les réformes et en particulier les économies sont nécessaires pour épargner à l'AVS un sort semblable à celui de l'AI qui connaît un accroissement annuel de sa dette de 1,5 milliard de francs.

Des réformes dès 2009

Ces réformes devraient entrer en vigueur en 2009 ou au plus



Le conseiller fédéral Pascal Couchepin en compagnie de Chantal Balet, Emery Jacques-Roland Coudray, Thomas Gspöner, Gaby Juillard.

tard en 2011, en tous cas avant l'explosion des déficits annuels. Le conseiller fédéral reprendra les mesures les moins contestées de la première tentative de 11e révision de l'AVS.

Le but de la 5e révision de l'AI est un assainissement financier et une meilleure incorporation des rentiers dans le monde du travail. Le Conseil fédéral veut assainir l'Assurance invalidité par des

mesures d'économies et une augmentation du taux de cotisation. La devise «Du travail avant une rente» devrait permettre de réduire de 40% le nombre des nouveaux rentiers. **C**

MIGROS

Les résultats 2004 en progression

■ L'activité industrielle de Migros se porte bien. Elle a vu son chiffre d'affaires net croître de 4,4% à 4,165 milliards de francs en 2004. La plus forte croissance est à mettre à l'actif de l'entreprise Estavayer Lait (+10,4%).

Arrivent ensuite Mifroma (+9,2%), Entreprises Migros Birsfelden (+9,2%), Micarna (+7,1%), Mibelle (+6%) et Chocolat Frey (+5,3%), a indiqué la Fédération des coopératives Migros dans un communiqué. Au total, les exportations des quatorze entreprises concernées ont progressé de 14,1% à 243 millions.

Les ventes de Seba (boissons) ont quant à elles reculé de 8,5% par rapport à l'année précédente, marquée par la canicule. L'industrie Migros a réalisé 87,5% de son chiffre d'affaires brut avec les dix coopératives régionales. Chocolat Frey, qui a intégré les activités de Swiss Delice en octobre 2004, a développé ses activités à l'étranger. En vendant des articles de confiserie sous la marque Swiss Delice et surtout en développant, produisant et commercialisant des produits sous diverses marques commerciales pour de nombreux clients de l'UE, selon le géant orange. **ATS**

AMIANTE

Plaintes contre ABB

■ Le groupe technologique helvético-suédois ABB doit réintroduire dans ses comptes 2004 les activités de Lummus Global, sa filiale pétrole, gaz et pétrochimie. La vente de cette unité est retardée, en raison des plaintes des victimes de l'amiante aux Etats-Unis.

Ce reclassement, incluant également une révision des chiffres de l'exercice précé-

dent, est nécessaire pour se conformer aux normes américaines en la matière, a indiqué hier le groupe dans un communiqué. Le chiffre d'affaires et le bénéfice opérationnel (EBIT) de Lummus seront réintégrés dans les comptes du groupe. Une partie des activités de Power Line seront également reclassées. **ATS**